

12/03/2014

La CES soutien un plan en cinq points pour l'Ukraine

Un plan en cinq points portant sur des mesures immédiates destinées à garantir une sortie de crise pacifique et acceptable en Ukraine a été adopté par la Confédération européenne des syndicats (CES) lors de la réunion de son Comité exécutif, les 11 et 12 mars 2014.

Les organisations syndicales représentant les travailleurs dans l'ensemble du continent européen en appellent à :

- Un désamorçage des tensions, au respect de la constitution ukrainienne et de l'intégrité territoriale et au retrait de toutes les forces armées ;
- Des élections libres et régulières pour évoluer vers un système politique vraiment démocratique, au respect des droits de tous et des enquêtes sur tous les actes de violence, d'appropriation illégale d'argent public et d'abus dans la fonction publique ;
- Des mesures d'assistance économique de la part de l'UE et des institutions financières internationales ;
- Un dialogue entre gouvernement, employeurs et syndicats ;
- Un soutien à des services publics efficaces et abordables donnant priorité aux mesures de stabilisation.

Bernadette Ségol, Secrétaire générale de la CES, a déclaré : « *Il faut agir d'urgence pour décriper la crise en Ukraine et donner l'espoir d'un avenir meilleur aux travailleurs et à leurs familles qui sont les premières victimes de la déstabilisation sociale, économique et politique. L'Union européenne doit jouer un rôle significatif et généreux menant à une résolution pacifique dans le respect des droits constitutionnels et des obligations internationales. Il faut en particulier garantir les droits de toutes les minorités comme stipulé dans la Convention européenne des droits de l'homme à laquelle tous les gouvernements d'Europe ont souscrit.* »